

Elections municipales de Lyon du 9 et 16 mars 2008

Lyon, écologique, sociale et solidaire, une autre ville est possible avec

AUDACES !

alternatives, unitaires, démocratiques, anticapitalistes, citoyennes, écologiques, solidaires



dans le 3ème arrondissement avec

Gilbert Dumas

PROGRAMME

1 - Un Urbanisme Convivial, Solidaire et Ecologique

2 - Pour Combattre La Pollution, Faire Reculer La Voiture En Ville

3 - Pour Un Service Public Ecologique De Qualité

4 - Pour Une Culture Pour Tous

5 - Renforcer La Démocratie

UN URBANISME CONVIVIAL, SOLIDAIRE ET ECOLOGIQUE

Notre conception de la ville repose sur l'ambition de permettre à tous et à toutes, quel que soit son origine et ses choix de vie de pouvoir vivre ensemble.

Nous pensons que la mixité sociale doit être renforcée et qu'elle repose sur une politique audacieuse, respectueuse de l'environnement, d'accès au logement, au service public, à la culture et dans la pratique de la démocratie locale.

● Dépollution des sols des sites industriels désaffectés aux frais des responsables

La collectivité publique n'a pas à prendre en charge financièrement la dépollution de terrains industriels dont l'on connaît encore les propriétaires.

Sur les quartiers de la Villette et Sans-Souci, ont prospéré des industries qui ont fait fortune sur l'exploitation des habitants et de l'environnement. Peu à peu, elles ont vendu en réalisant une belle plus-value. Aujourd'hui, les habitants du quartier ne peuvent même pas disposer des espaces libérés, ou alors ils doivent encore payer la dépollution des terrains.

- les ateliers de gravure de métaux Keller Dorian ont été laissés par la Ville à un gros promoteur immobilier, alors que le terrain était réservé au Plan d'Occupation des Sols pour des équipements sportifs.
- les terrains de l'école Montbrillant (Vuillot-Ancel), d'extension de la Maison de l'Enfance Est, etc. seront dépollués aux frais du contribuable.

● Crédit d'espaces verts de proximité (Maison neuve, Danton, Feuillat, Montchat, Voltaire) et de jardins potagers éducatifs auprès des écoles

Chaque habitant de l'arrondissement doit pouvoir trouver à moins de cinq minutes de chez lui un espace vert (square, place, parc, jardin). Un lieu pour se reposer, pour s'amuser mais aussi un lieu qui favorise la rencontre entre les habitants d'un même quartier. Ainsi, un jardin potager pourrait être implanté à l'angle Chaponnay – Créqui – Edisson. Les écoles disposeraient de jardins potagers éducatifs afin de sensibiliser les enfants aux sciences du vivant, au respect de la nature mais aussi,

grâce à l'implication d'habitants, à la rencontre intergénérationnelle.

Négocier, comme cela s'est fait pour les traboules dans le 1er, un accès du public aux jardins privés en échange d'un entretien par la ville. Ce sont des centaines de petits jardins qui seront ainsi accessibles à tous, en bas de chez soi.

- **Normes environnementales exigeantes pour les logements neufs et pour la rénovation des logements anciens**

Ces normes doivent aller vers de l'habitat passif, qui fabrique plus d'énergie qu'il n'en reçoit. Les matériaux locaux seront privilégiés. Nous changerons la réglementation : au lieu d'obliger à construire au moins une place de parking par logement, cette norme sera un seuil à ne pas dépasser.

Lancer un grand programme de rénovation des bâtiments publics avec des exigences environnementales très forte (aller vers le passif).

- **Maintien des habitants dans les logements restaurés et encadrement des loyers**

- **Rééquilibrage du logement social dans l'arrondissement et mixité dans chaque nouvel immeuble.**

- **Application de la loi de réquisition pour les logements vides**

- **NON à la construction de nouvelles tours « type Oxygène » faisant de la Part Dieu un ghetto de bureaux. OUI à la diversification des activités dans chaque quartier.**

Voir le texte sur notre site internet.

- **Suppression de toute vidéosurveillance, notamment sur les quais du Rhône et à la Part-Dieu**

La vidéosurveillance s'inscrit dans une logique répressive et elle transforme chaque habitant, chaque passant, en suspect éventuel ! L'installation de la vidéosurveillance est un recul dangereux pour les libertés publiques et individuelles, elle coûte très cher et elle est inefficace : tous les indicateurs montrent que, dans le meilleur des cas, sa conséquence est de déplacer les lieux de délinquance.

Le meilleur moyen de faire reculer la délinquance c'est d'améliorer le vivre ensemble et de créer des quartiers où tout le monde ait sa place et s'y sente bien !

- **Transformation de la Friche RVI en écoquartier avec habitat coopératif, non spéculatif et des espaces communs.**

POUR COMBATTRE LA POLLUTION, FAIRE RECULER LA VOITURE EN VILLE

En proposant une véritable alternative par l'intensification des fréquences des transports en commun, la diminution du prix de l'abonnement TCL de 15 Euros (un premier geste pour engager le débat sur la gratuité), l'augmentation d'un maillage de surface, le développement des modes doux (vélos et piétons)

- **Zone 30 sur l'ensemble de l'arrondissement compris les grands axes**

Réduire la vitesse de pointe des voitures, c'est rendre l'ensemble des rues cyclables, c'est réduire la pollution, c'est protéger les piétons et en particulier les plus faibles, c'est repenser notre relation à l'espace public, à la rue, lieu de vie et de sociabilité. En Allemagne, il n'est pas rare qu'une ville possède de 50% à 80% de sa voirie limitée à 30km/h. Pourquoi pas à Lyon ?

- **Réduction à deux voies maximum des grands axes routiers (Garibaldi, Vivier Merle, Lafayette, Augagneur)**

Plus de 80% de l'espace public, en ville, est dédié à la voiture (voirie, stationnement). Il est temps de partager l'espace et de mettre fin aux autoroutes urbaines qui génèrent accident, bruit et isolent les quartiers les uns des autres. Par exemple sur le quai Augagneur, la place ainsi gagnée permettrait de créer un couloir de bus et une piste cyclable à double sens.

- **Voies réservées pour les bus dans les 2 sens pour le C3 et le 11 (ouverts aux vélos).**

La mise en place de véritables sites propres pour les bus est le seul moyen d'offrir aux usagers des transports rapides, confortables et réguliers. Larges de 4m50, ces couloirs permettent la circulation des cycles, en toute tranquillité sans ralentir les bus et sans gêner la conduite des chauffeurs.

- **Augmentation de la fréquence des bus (le 4) et des fréquences le soir (le 18...)**

La ville change, les temps de loisirs, de travail sont de plus en plus

perméables. Il est nécessaire de créer un réseau de transport en commun de qualité de jour comme de nuit. Cela passe par l'augmentation des fréquences le soir mais aussi par le développement de lignes de bus de nuit.

- **Augmentation des voies cyclables et cohérence du réseau notamment les axes sud-nord de l'arrondissement**

Nous proposons de travailler à la cohérence du réseau cyclable avec la réduction des points noirs (carrefours, traversées de l'axe ferroviaire, etc.). Faciliter l'usage du vélo passe aussi par la généralisation des double-sens cyclables (sauf exception).

Réduire le nombre de feux rouges et instaurer la priorité absolue du plus faible sur le plus fort (du piéton sur le vélo sur la voiture), installer des locaux à vélo de quartier dans les pieds d'immeubles ou les arrières cours inutilisées.

- **Création d'une Vélostation à la Part Dieu (parking de 1000 places vélos, services, location).**

Lyon a un grand retard en « services » mis à la disposition des cyclistes. Outre l'implantation de stationnement de proximité (arceaux) il est nécessaire d'ouvrir dans chaque gare une Vélostation pour en faire un véritable pôle multimodal. Une velostation c'est pour l'usager l'assurance de pouvoir garer son vélo dans un espace surveillé, c'est la possibilité de louer un vélo ou des accessoires (remorques, sacoches,...) mais aussi d'y trouver un accueil, des conseils, un atelier de réparation. Les principales « capitales du vélo » disposent depuis longtemps de ces équipements. Les 20 arceaux de la gare de la Part-Dieu reflètent le désintérêt des élus actuels pour un vrai politique cyclable.

- **"Réseau vert" de rues piétonnes**

Le succès des espaces « sans voitures » (berges, pistes LEA-T3) démontre le souhait des lyonnais de se déplacer loin des nuisances des voitures (bruit, pollution,...). Nous proposons de créer un premier axe Nord-Sud (rue Baraban) et Est-Ouest (rue Paul Bert) puis de développer ce nouveau rapport à la Rue sur proposition des habitants.

Mais aussi : Réouvrir les passerelles piétonnes et végétaliser les dalles dans tout le quartier Part Dieu pour permettre ainsi des parcours aériens.

Doubler la piste cyclable T3-Léa d'un cheminement piéton.

Installer les bennes à verre sur la chaussée (places de parking) et libérer ainsi les trottoirs.

- **Aucune construction de nouveaux parkings et réduction des places de stationnement de surface au profit des piétons, des espaces verts, des vélos.**

Suppression de parkings de surface au bénéfice des piétons, de la végétalisation (par exemple sur le quai haut) et de microjardins (par exemple rue François Garcin en supprimant le stationnement en épi des deux côtés de la rue). Partout où cela est possible, dans les grands espaces et les petits interstices, nous souhaitons remplacer le béton par de la terre sur laquelle on laisse / fait pousser des végétaux, afin de permettre l'infiltration, de favoriser la biodiversité et la microfaune et de faire respirer la ville. Cet espace libéré permettra aussi une vie de quartier par l'implantation de terrasses de café et de restaurants (ex place Danton). Multiplication par 10 du stationnement pour les vélos, en prenant sur les places de parking voiture et non sur les trottoirs.

Tolérance zéro pour les voitures stationnées sur les voies cyclables et sur le trottoir (place Bahadourian par exemple).

- **Réduction des places pendulaires dans le parking Fosse au ours au profit des riverains et cyclistes**

La municipalité sortante a construit plus de 5000 places de parking durant ce mandat. Véritables aspirateurs à voiture, ces équipements, lourds pour les finances comme pour l'environnement (tonnes de bétons, pompage de la nappe phréatique) sont à recycler. Nous proposons de les limiter à du stationnement résidentiel et de redistribuer le stationnement de surface en faveur d'espaces verts ou au profit des piétons et cyclistes. D'autres utilisations pourront être imaginées ultérieurement. Pour faciliter le stationnement couvert des cycles, planter dans les parkings souterrains des centaines de places vélos.

- **Création d'un tramway circulaire sud-est (Confluence-Gare de Villeurbanne via Montchat)**

D'un réseau en étoile, il est temps de passer à un réseau qui s'ouvre à tous et donc qui permette les liaisons de quartiers à quartiers.

- **Classement définitif du parc Delestraint en espace boisé pour empêcher tout projet de parking**

POUR UN SERVICE PUBLIC ECOLOGIQUE DE QUALITE

Le meilleur moyen d'assurer un vivre ensemble est d'offrir aux habitants équipements et services de proximité accessibles à tous et à toutes.

- **Renforcement du tri sélectif par des espaces de compost et des bennes de tri des journaux**

Nous ne pouvons plus faire comme si nous n'avions que faire du devenir de nos déchets. Outre la réduction des déchets à la source (emballages) la ville doit proposer des solutions locales à leur élimination : le compostage de quartier (dans les parcs et jardins), la mise en place d'un service de recyclage des papiers à destination des immeubles de bureaux, le développement du tri de détail, etc.

- **Augmentation des places en crèches municipales en laissant une possibilité de gestion parentale ou mixte. Retour aux forfaits.**

Par exemple , quartier Feuillat, sur les terrains libres de la friche RVI, création d'un bâtiment écologique "petite enfance" avec une crèche et une école maternelle. Afin de répondre aux besoins d'un quartier en cours de densification, ces équipements répondront à des normes architecturales très stricts (matériaux écologiques et énergie passive)

- **Pour les plus anciens**

Création de projet immobilier de "vieillesse solidaire" pour des maisons de retraites conçues et autogérées par les retraités eux même. Soutien aux associations de « séniors ». Favoriser les liens intergénérationnels.

- **Création d'une Maison de santé**

Aménagement d'un centre de soin de proximité avec médecins de garde et consultation de spécialistes ainsi que des moyens pour favoriser la prévention et l'éducation à la santé. Il s'agit donc de mettre en place une petite structure où les habitant-e-s peuvent être en lien avec des soignant-e-s afin de s'informer, d'échanger ou d'être soigné .

- **Soutien aux commerces alimentaires de quartier (marchés, épicerie, AMAP, paniers de légumes)**

Faciliter de la distribution en mettant à disposition les locaux municipaux. Aller vers une alimentation 100% biologique et de saison et au maximum locale dans les cantines des écoles et des administrations. Repenser le programme marché propre qui empêche le glanage.

- **Création d'espaces canins et "plan propreté" pour préserver les espaces verts pour nos loisirs**

POUR UNE CULTURE POUR TOUS

La vie culturelle passe aussi par des équipements de quartiers accessibles, des informations et une vie associative dynamique

- **Réaménagement de la friche RVI en "Ecoquartier" avec :**

- **Maintien d'un pôle de création artistique** (voir la page sur le site)
- **Construction d'un espace culturel et associatif polyvalent** sous la forme d'une petite salle de spectacle à énergie passive, transformable en espace d'exposition mais aussi de réunions. Ouvert aux associations du quartier, aux scolaires et aux artistes, cet espace sera le lieu de rencontre de la création culturelle et du public. Une gestion simple et un équipement polyvalent en fera un outil à la disposition de chacun pour le profit de tous.
- **Un espace vert et un pôle petite enfance** (crèche et école) dans un bâtiment écologique (matériaux et énergie)

- **Valorisation du patrimoine industriel du 3e et de la mémoire locale.**

- **Création d'une maison des associations dans les quartiers Est et Ouest de l'arrondissement (Voltaire et Montchat)**

- **Création d'une Maison des Cultures du Monde à la Guillotière (salles de spectacle, de réunion, d'exposition, ateliers de création)**

- **Bibliothèque de Montchat**

L'Est de l'arrondissement manque d'un équipement de lecture publique répondant aux besoins d'aujourd'hui. Nous proposons l'ouverture d'une médiathèque offrant des collections multisupports mais aussi innovante en termes d'animations, d'accueil des scolaires, d'espaces d'autoformation aux langues et nouvelles technologies.

- **Renforcer l'accessibilité aux équipements sportifs pour une pratique par tous les âges.**

- **Réduction de l'envahissement publicitaire dans tout l'arrondissement et notamment à la Part-Dieu et création d'espaces d'affichage public pour les associations**

Se doter d'un règlement municipal plus strict (permettant notamment de faire enlever les immenses enseignes sur les toits des immeubles quai Augagneur).

LA DEMOCRATIE C'EST LE POUVOIR DE PROPOSER, D'ELABORER ET DE CONTROLER TOUS ET TOUTES ENSEMBLE

Mettre en œuvre d'autres possibles pour améliorer les conditions de vie dans la ville passe par une pratique nouvelle de la politique.

Nous pensons qu'il faut que les élu-e-s mettent leurs engagements au service de la population, qui doit être au cœur des décisions.

Les candidat-e-s AUDACES sont investis dans des associations, des syndicats, et font partie des mobilisations quand elles sont nécessaires pour conquérir des droits et défendre des acquis. Notre conception d'un mandat d'élu s'inscrit donc dans le prolongement de nos engagements.

● **Une mairie à votre service**

Grace à des élus disponibles : non-cumul des mandats pour un meilleur investissement dans l'arrondissement et auprès des habitant-e-s et limitation à deux mandats consécutifs.

Création d'une « Mairie nomade » : présence régulière d'un Mairie-Bus sur les places des marchés des différents quartiers de l'arrondissement proposant des services de la mairie (état civil, etc.), des expositions des projets (enquêtes publiques) et des permanences d'élu-e-s.

● **Un arrondissement responsable**

Augmentation des budgets d'arrondissement.

Élaboration des budgets d'arrondissement dans des assemblées de quartier pour permettre une véritable appropriation par la population des choix budgétaires et politiques.

Compte rendu annuel de mandats par les élu-e-s dans chaque quartier.

Plus d'information sur notre site internet : <http://audaces3.free.fr/>
et sur le site général : <http://www.audaces.fr/>

VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE

A.U.D.A.C.E.S

dans le 3ème
avec Gilbert DUMAS

Liste soutenue par Paul Ariès, Olivier Besancenot, José Bové